

# Découvrir...



CIRCUIT PÉDESTRE nature  
Saint-Jacques-de-Compostelle



## Le brin de nature

**La vache Gasconne.** Race originaire des Pyrénées, cette vache à la robe de couleur gris-bleu est emblématique de la région. Officiellement créée en 1894, la race Gasconne était autrefois élevée pour le travail de traction et pour sa viande. Son histoire et ses origines montagnardes lui ont fait

hériter d'une très grande rusticité qui lui permet aujourd'hui d'être une race recherchée et exportée dans plusieurs pays du monde. Le centre national Gascon se situe tout près de ce sentier, dans la commune de Villeneuve-du-Paréage.



## Sur le circuit ou à proximité

- 👁️ 1- Eglise du Mas Vieux à Caillou, commune de Pamiers.
- 👁️ 2- Itinéraire Jacquaire balisé, en centre-ville de Pamiers avec panneaux historiques sur les monuments.
- 👁️ 3- Sentier d'interprétation du patrimoine lié à l'eau et de la vie d'autrefois à Saint-Amadou
- 👁️ 4- Eglise du Carlaret.
- 👁️ 5- Pont de Riveneuve, commune de Pamiers.
- 👁️ 6- Eglise de Saint-Victor-Rouzaud



## Infos pratiques

- **Accès routier :** A Pamiers prendre direction Mirepoix par la D119 jusqu'à Les Pujols où vous tournerez à gauche direction Saint-Amadou..

📍 Panneau d'informations sur la commune

## Contacts utiles

📍 **Office de Tourisme du Pays de Pamiers**  
Bd Delcassé - 09100 PAMIERS  
**Tél : 05 61 67 52 52**  
[info@ot-pamiers.fr](mailto:info@ot-pamiers.fr)  
[www.pamierstourisme.com](http://www.pamierstourisme.com)

☎️ Numéro d'appel d'urgence : 112

## Conseils sécurité

- ⚠️ • Prévoyez des chaussures de marche et de l'eau en quantité suffisante.
- L'itinéraire emprunte parfois des routes ouvertes à la circulation automobile, soyez vigilants.

**Pour limiter l'impact de notre passage et ne pas déranger la faune et la flore :**

- Rempportons tous nos déchets
- Ne sortons pas des sentiers balisés
- Ne jetons pas de mégot de cigarette
- Gardons nos distances avec les troupeaux pour ne pas les déranger
- Fermons les barrières après notre passage
- Restons courtois avec les riverains des chemins et autres utilisateurs de la nature
- Respectons les équipements de balisage

**Réseau Eco-veille Ariégeois :** pour toute anomalie rencontrée sur ce sentier faites part de vos observations en remplissant la fiche disponible à l'Office de Tourisme ou téléchargeable sur [cdrp09.com](http://cdrp09.com)

*Randonnez citoyen*

TOURISME  
ariègepyrénées  
LIBRES ET BIEN PAR LA NATURE



CIRCUIT PÉDESTRE nature  
Saint-Jacques-de-Compostelle



## Sentier de Saint-Jacques de-Compostelle

L'Ariège a vu passer et partir de nombreux pèlerins, se rendant pieusement en Galice pour vénérer les reliques de l'apôtre Jacques.

Ils faisaient étape à Mazères, Saverdun, Pamiers, où ils étaient accueillis en des hôpitaux ou hospitalités portant le nom de Saint-Jacques.

De manière à ce que soit perpétuée cette tradition et que pèlerins et randonneurs découvrent les chemins des pays d'Ariège, une voie de Saint-Jacques a été tracée en piémont pyrénéen.

Etendue en Pays de Pamiers sur les communes de Saint-Amadou, Ludiès, Le Carlaret, La Tour-du-Crieu, Pamiers et Saint-Victor-Rouzaud, elle vous est présentée ci-après.

### Niveau : Moyen

🚩 Départ /arrivée :  
St-Amadou  
St-Victor-Rouzaud

🕒 7 h

📏 32 km

📈 + 250 m

📄 Balisage

Carte IGN 2146 O et 2146 E, série bleue



### Atouts

Vue sur la vallée de l'Ariège et la chaîne pyrénéenne.



Hébergement Pèlerin à l'Evêché de Pamiers.  
Tél. 06 64 32 16 09







CIRCUIT PÉDESTRE nature  
Saint-Jacques-de-Compostelle

## Itinéraire

**D** A Saint-Amadou, prendre la première rue à droite après le cimetière (RD 511). Quitter la RD 511 pour s'engager sur un chemin à gauche qui mène à l'ancienne voie ferrée, prendre à droite, passer devant l'ancienne maison de garde-barrière (marquée 12 bis en façade).

Continuer tout droit, puis après 400 m quitter l'ancienne voie ferrée en prenant un chemin sur la gauche qui monte dans le bois, direction Ludiès. A la sortie du bois, prendre à gauche pour rejoindre le village proche. Le chemin devient rue et aboutit à l'entrée de Ludiès. Prendre à droite vers la Place et poursuivre par la RD 511 (direction Le Carlaret), 100 m après quitter la départementale pour s'engager sur un chemin à droite. Suivre ce chemin, traverser le ruisseau et remonter vers Le Carlaret. A l'entrée du village, à hauteur de l'église, prendre à gauche puis immédiatement à droite un chemin tracé entre les hangars d'une exploitation agricole. Plus bas, au carrefour, prendre le chemin qui descend à droite. Après 150 m prendre à gauche pour remonter vers l'ancienne voie ferrée, passez sous le pont pour rejoindre la route goudronnée.

A l'intersection avec une autre route, prendre à gauche puis tout de suite à droite l'ancienne voie ferrée bordée de haies. En passant l'un des ponts on remarque, à main droite, une écluse. A hauteur d'une troisième maison de garde-barrière (marquée 9 en façade) abandonner l'ancienne voie ferrée et traverser la RD 511 pour prendre à gauche en direction de la ferme Paucou.

Après 600 m prendre un chemin à gauche à hauteur de la ferme. Suivre ce chemin en délaissant un premier chemin s'ouvrant sur la gauche, puis un second s'ouvrant sur la droite. Arriver à la route goudronnée et poursuivre tout droit sur un chemin de terre.

A l'intersection avec la RD 29, traverser et poursuivre encore tout droit.

A hauteur de la rivière (Crieu) passer le pont de Riveneuve et suivre la route goudronnée jusqu'à la RD 11. Tournez à gauche et passez sous le pont de la voie rapide, vous entrez dans l'agglomération de Pamiers. Poursuivre tout droit. Traverser le passage à niveau et descendre jusqu'aux feux tricolores - Possibilité de découvrir l'itinéraire Jacquaire balisé, en centre-ville de Pamiers - sinon prendre à gauche, direction Office de Tourisme, en suivant le canal. Traverser le Parc en longeant le canal. A la sortie du Parc prendre tout droit le Cours Rambaud, en prolongement la rue Saint-Vincent, jusqu'au Pont Neuf sur l'Ariège, que vous traversez. Suivre ensuite en prenant sur la gauche, après le chemin de Barès, la deuxième rue montante. Continuer jusqu'au parking de Barès.

Là, prendre le chemin balisé en blanc et rouge jusqu'à l'Eglise du Mas Vieux à Cailloup. Après l'édifice, suivre tout droit le chemin jusqu'à l'Ariège puis monter vers le coteau pour rejoindre le sous-bois. S'engager dans la montée raide

pour atteindre en crête une piste carrossable, à quelques mètres d'un relais de télécommunications.

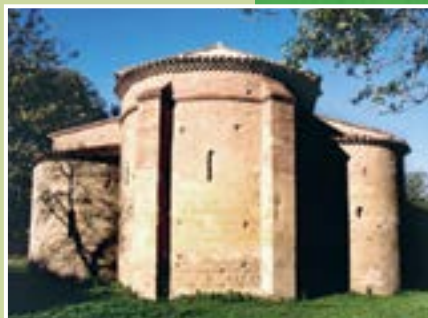
Prendre à gauche et suivre cette piste sur 500 m puis bifurquer vers la gauche pour emprunter un sentier en sous-bois qui s'ouvre sur la RD 711.

Au débouché sur la RD 711, prendre à gauche direction Rieux de Pelleport.

Après 300 m, prendre une route goudronnée à droite pour remonter vers le château d'eau. Suivre cette voie goudronnée sur une distance de 2,5 km jusqu'à la ferme de Bigourda.

Passer entre les bâtiments de l'exploitation et s'engager sur un chemin de terre. Le suivre jusqu'à une route goudronnée. S'engager sur cette route et descendre jusqu'à une intersection, prendre à gauche vers le pont sur le cours de l'Estrique. Poursuivre vers le village de Saint-Victor-Rouzaud.

Si vous souhaitez poursuivre votre périple Jacquaire, suivez le balisage du GR78.



## Historique

Les éléments architecturaux ou les édifices témoignant d'un culte à Saint Jacques ou du passage de pèlerins sur notre territoire sont rares. Une seule construction, l'Eglise du Mas Vieux à Cailloup atteste encore une dévotion à l'apôtre au moins antérieure au XV<sup>e</sup> siècle.

En outre à Pamiers, au quartier de Lestang, un hôpital Saint-Jacques fondé certainement au XIII<sup>e</sup> siècle recevait les pèlerins de passage. Il fut ruiné dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et jamais relevé. Hors de Pamiers, aucun édifice encore en élévation consacré à Saint Jacques n'est connu. Une telle rareté, pour Pamiers du moins, pourrait avoir pour cause première les Guerres de Religions qui, dans le courant de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et jusque durant les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, opposèrent violemment catholiques et protestants.

